

Agenda

en mars

Samedi 2: loto ESSL à la salle des fêtes
Samedi 9: loto du comité des fêtes à la salle des fêtes
Mardi 19: réunion publique PLU 20h30 à la salle des fêtes
Mercredi 20: début de l'exposition publique PLU

en avril

Samedi 6 : théâtre Jeunesse Rurale

en mai

Mercredi 8 : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

en juin

Samedi 29 : fête de l'école

en juillet

Samedi 13 : cérémonie fête nationale
Dimanche 14 : vide grenier par le comité des fêtes



Monsieur a bien changé par la troupe de théâtre Jeunesse Rurale



NAISSANCES (14)

18 jan.	Téo BEAUPUIS
26 fév.	Maxandre BARBESANT
30 mars	Lorenzo CRESCENSE-BOULME
08 avril	Maiwenn LEROULIER
27 juin	Hugo THIBAUT
28 juin	Mya NOUVELLO
23 juil.	Léonie RAUFLET
20 sept	Lola PIRES
07 déc.	Tiana JOAQUIM FOUFRE DA SILVA MATOS
20 déc.	Mathilde DARMENDRAIL
31 déc.	Joakim CLAIRE

MARIAGES (3)

9 juin, Melle Marie FRAPPIER et Mr David LOUCHE
 18 août, Melle Stéphanie REVERDY et Mr Marc ANDRE



Imprimé par la Commune de Channay sur Lathan. Ne pas jeter sur la voie publique.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos différentes dates de manifestations et autres... : bulletin@channaysurlathan.net

Projet de constitution d'un groupe "d'entraide".

Toute personne de bonne volonté désireuse de donner et de recevoir un "coup de main" peut assister à cette réunion qui aura lieu le vendredi 29 mars 2013 - 19h30 à la salle associative de Channay. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Patrice Formeaux au 06 60 42 46 63.

ETAT CIVIL 2012

Nous recensons en 2012 6 décès, 3 mariages, et 14 naissances. La liste ci-dessous ne comprend que les personnes dont nous avons eu l'autorisation de publication.

DECES (6)

29 janvier, Mr Joseph JOZEFIAK
 27 mai, Mme Germaine ROUSSEAU

Mairie de Channay 1, rue du Maine—37330 Channay sur Lathan
 ☎ 02 47 24 63 07 ☎ 0811 38 60 42 ✉ mairie.channay@bbox.fr

Le mot du Maire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va remplacer à son achèvement l'actuel POS (Plan d'occupation des sols) est maintenant assez avancé pour que son projet aille à votre rencontre. Bien plus qu'un simple « zonage », il est une préfiguration de l'avenir de notre

commune pour les dix ans à venir. Il doit conserver les caractéristiques que la tradition nous a transmises (comme la ruralité), mais aussi y intégrer une dose de modernité, les impératifs de la loi Grenelle et du développement durable sans oublier de limiter l'impact de l'inconnu, de « ce que l'avenir nous réserve ».

De tout cela, qui devra faire de la commune un lieu agréable pour « vivre ensemble » vous êtes conviés à une réunion publique le **19 mars à 20h30** à la salle des fêtes. Toutes les informations sur l'état actuel du projet vous seront données avant un échange d'idées. Pendant un mois une exposition prolongera cette présentation, en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Une affaire à suivre ... de près !

D. Saur



Ouverture
 Mairie
 Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Vendredi
 de 14h à 17h



La numérotation des voies et lieux-dits

Nom de rue et bon numéro pour être à la bonne adresse sont une priorité pour cette année 2013 ! La numérotation est un véritable enjeu économique et social pour la poste, les services d'urgence, pompiers, Samu, médecins, et livreurs, dont beaucoup ont un GPS, et sont soucieux d'arriver dans les temps au bon endroit

La mairie de Channay, a donc décidé de numérotter chaque habitation de son territoire, et d'offrir une plaque numérotée à poser. Si vous avez besoin d'aide pour cette pose, demandez en mairie. La poste est partenaire de cette opération et fournit un kit info (cartes de nouvelle adresse et conseils).

Merci à tous les Channéens et Channéennes de participer activement à cette action, en remplissant les cartes adresses et en les envoyant à tous vos correspondants, ainsi que la fiche « bonne adresse » à retourner au centre courrier de Château la Vallière.



La Déchetterie est ouverte :
Le lundi,
mercredi,
vendredi et
samedi
de 9h à 11h45 et
de 13h30 à 17h15

Quelques travaux de
l'année 2012 ...



Les vœux 2013 ...



OPAH : Des aides pour habiter mieux

Depuis près d'un an, la communauté de Communes TOURAINE NORD OUEST a lancé une opération en faveur de l'amélioration de l'habitat : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Elle va se poursuivre jusqu'en décembre 2014.

Cette opération s'adresse aux propriétaires qui envisagent des travaux d'amélioration de confort, d'économie d'énergie, d'accessibilité ou de rénovation complète.

L'OPAH : un réel coup de pouce financer vos travaux.

Priorité aux travaux d'économie d'énergie.

Renseignements auprès du PACT 37-Agence de Tours,
303 rue Giraudeau 37000 Tours.

Contact : Mme GASNIER Pascale 02.47.36.25.70

Permanences sans rendez-vous :

- Mardi de 14h à 16h30 Cléré-Les Pins, C.C.T.N.O.,
- 1er et le 3ième vendredi du mois de 10h à 12h. Langeais, 7 Place du 14 Juillet.
- 2eme et le 4ième vendredi du mois de 10h à 12h. Château la Vallière, mairie, salle 52, 1er étage.

**BESOIN D'AIDE POUR
RENOVER VOTRE LOGEMENT ?**



Pour isoler, adapter
ou améliorer votre logement,
la communauté de communes
Touraine Nord Ouest
peut vous aider !

Communauté de Communes
TOURAINE NORD OUEST



La Poste est
ouverte
du lundi au
samedi (sauf le
mercredi)
de 9h00 à 12h00
02 47 40 92 59



Levée du courrier
à 12h30 !

Ouverture de la
Bibliothèque
Trait d'Union :
Le mercredi de
15h à 17h
Le samedi de
10h à 12h
Tarif annuel :
19 €/ famille
12€/ personne
seule, étudiant ou
sans emploi
Le portage des
livres est gratuit,
contactez la
bibliothèque au
02 47 24 94 94
Ou par mail
[bibliothraitdunion
@hotmail.fr](mailto:bibliothraitdunion@hotmail.fr)
Fermeture les
samedi des
vacances scolaires



Plan Local d'Urbanisme

Le PLU permet de réfléchir de façon globale au devenir de notre commune, en inscrivant la réflexion dans une démarche de projet, à une perspective d'une dizaine d'années. Le PLU n'est pas uniquement un document d'urbanisme règlementaire fixant le droit des sols comme le POS, il a un caractère stratégique et constitue un outil privilégié de mise en cohérence à l'échelle communale des politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, d'équipements, de déplacements, d'activités économiques et d'environnement, dans le respect des lois d'application du Grenelle de l'Environnement (enjeu de forte réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels).

La Commission PLU a rédigé un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dans lequel la Municipalité va exprimer ses grands objectifs de développement pour la commune. C'est ensuite ce PADD qui sera traduit règlementairement sous forme d'un plan de zonage et d'un règlement d'urbanisme permettant la mise en œuvre de ce projet.

Le PADD se décline ainsi selon les grandes lignes suivantes :

- Modérer le développement démographique et affirmer le centre bourg comme pôle d'animation locale en densifiant l'enveloppe déjà urbanisée de l'agglomération ;
- Diversifier l'offre en logements et en terrains à bâtir afin de demeurer une commune attractive pour les jeunes ménages ;
- Accompagner le développement du bourg en confortant sa convivialité et son offre en équipements et en améliorant la qualité du cadre de vie des habitants ;
- Promouvoir un développement valorisant l'identité paysagère et architecturale de la commune ;
- Favoriser les déplacements doux (piétons et cyclistes) au sein du bourg et de son environnement ;
- Protéger les milieux naturels sensibles et la trame verte et bleue de la commune (formations végétales et cours d'eaux et milieux humides) ;
- Préserver l'espace agricole et encourager le développement de l'économie agricole ;
- Favoriser le maintien du commerce du bourg et encourager à la consommation de produits locaux et aux échanges entre habitants et exploitants agricoles ;
- Valoriser et encourager le développement de l'économie rurale.

Les élus souhaiteraient ainsi vous présenter et vous expliquer leur projet de développement à l'occasion de la réunion publique organisée le mardi 19 mars 2013 à 20h30, à la salle des fêtes de Channay-sur-Lathan.

Elle sera suivie d'une exposition publique, visible en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, du 20 mars au 19 avril 2013 où un registre sera mis à votre disposition pour vous exprimer sur le PLU. Venez nombreux !



Le relais SEPIA a déjà 4 ans. Vous y êtes accueillis temporairement pour pouvoir ensuite regagner votre domicile dans de bonnes conditions. Vous êtes de plus en plus nombreux à le fréquenter (526 en 2011) pour les raisons suivantes :

Le soutien des aidants : 61%

L'isolement : 18%

Une sortie d'hôpital : 17%.

Une équipe qualifiée vous accompagne en respectant vos rythmes et vos besoins. C'est pour vous l'occasion de vous ressourcer, de vous reposer, de faire des rencontres. Nous faisons tout pour vous donner envie de revenir.

En 2011, l'association Agévie a renforcé l'équipe afin de développer le service d'accueil de jour. Désormais, vous qui habitez à proximité, nous pouvons vous accueillir à la journée, dans l'idée de vous distraire, de partager des temps de rencontre et d'échange. Ces journées ont lieu le lundi et le jeudi.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les tarifs (hébergement et transports) et les prises en charge dont vous pouvez bénéficier. La responsable vous aide à calculer le reste à charge et peut rechercher avec vous

des solutions de financement.

Depuis le 1er Octobre, nous accueillons une nouvelle responsable : Mme Françoise Le Roch. Nous remercions Mme Florence Roger qui a eu la difficile mission de mettre en place ce service sur le secteur.

Contacts :

Pour l'hébergement temporaire :

Relais SEPIA du LATHAN

rue des grands champs

37340 SAVIGNE sur LATHAN

Responsable: Françoise Le Roch

Tel : 02.47.40.67.67. sepiadulathan@agevie.fr



Des sorties accompagnées permettent d'oser, et de se prouver qu'on peut le faire, soit en restant dans le jardin, soit en allant en balade plus loin. Seule la météo peut être un obstacle !

Pour l'accueil de jour :

Responsable: Sonia Desprez

Tel : 06.29.52.54.41 sdesprez@agevie.fr

Site internet : www.agevie.fr



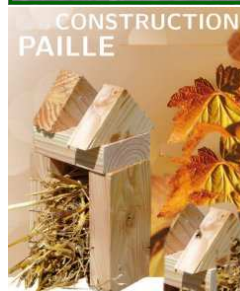
Chaque mois, un thème d'animation est proposé et se décline sous différentes formes : ici, c'est un repas sur le thème du soleil.

Projets d'investissements 2013

Le prochain conseil se tiendra le 26 mars 2013 à 20h30 et sera consacré à l'étude du compte administratif 2012 et au budget prévisionnel 2013.

Nous y évoquerons notamment les principaux investissements :

- Création de l'accueil périscolaire de la place des Tilleuls
- Transformation de la salle associative(3 place de l'église) en Agence Postale Communale , salle d'archives communales , et salle de réunion associative.
- Rénovation d'une salle de classe à l'école
- Travaux cantine scolaire
- Entretien de voirie communale , suite
- Rénovation de la salle des fêtes : salle WC (dont portes), chauffage
- Entretien éclairage de rues en partenariat avec le SIEIL
- Plan Local d'Urbanisme , suite
- Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales
- Rénovation porte de l'église
- Numérotation des voies et lieux-dits
- Illuminations de « Noël » suite
- etc...



"ALTERNATIVES"

Avec la disparition du pétrole à terme, l'augmentation du prix de ses dérivés, il va bien falloir trouver d'autres solutions d'habitat, de chauffage, de transport, d'alimentation , etc... etc... Nous entrons donc dans une ère de transition et il vaudra mieux se tenir informé des solutions alternatives dans ces différents domaines.

Pour l'habitat, une des alternatives serait la construction avec des matériaux naturels et de proximité tels le bois, la terre, la paille. L'association de ces 3 matériaux permettra de vivre dans une maison faiblement énérgivore, respirante, saine et donc confortable.

Aujourd'hui, plusieurs techniques existent ; en règle générale, une ossature bois contreventée contient les ballots de paille, et le tout est bardé de bois ou enduit selon le type de technique.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez consulter les livres suivants :

- "Règles professionnelles de construction en paille" par le RFCP (Réseau français de la construction paille) Edition " Le Moniteur". www.compailons.eu
- "Construire son habitation en paille" selon la technique du GREB Jean-Baptiste Thévard- Vincent Brossamain Editions A.Contrevent. www.approchepaille.fr

Présence Verte Touraine

Votre service de Téléassistance

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, pour un secours immédiat 7j/7 - 24h/24

Sortie d'hôpital, chute, malaise, angoisse... Présence Verte : une réponse adaptée à chaque situation.

Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par nos services. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes... l'Association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur). Les conseillers Présence Verte sont présents pour aider les abonnés au niveau des démarches à accomplir.

Pour l'Indre-et-Loire - 31 rue Michelet - 37000 Tours - 02.47.31.61.96 www.presenceverte.fr

Vivre à domicile après un AVC

La coordination gérontologique des Cantons de Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-Le-Roi et Château la Vallière organise une après-midi d'information tout public sur le thème « Vivre à domicile après la survenue d'un accident vasculaire cérébral ».

Une conférence sera animée par un médecin, une orthophoniste et une psychologue. A l'issue de ce débat, le public sera invité à découvrir les stands, qui seront présents dans les domaines suivants : les services à domicile, l'adaptation du logement, le matériel para médical, l'information et les droits.

Cette manifestation se déroulera le jeudi 11 avril 2013 de 14h à 18h à la Salle des Fêtes de Château la Vallière. Pour tout renseignement, contactez la mairie de Château la Vallière au 02.47.24.00.21.
- Entrée libre et gratuite.



Des conseils architecturaux gratuits

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général, a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser

une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.

C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS.

Tél : 02.47.31.13.40. Mél : caue37@caue37.fr - Visitez notre site internet : www.caue37.fr

Communauté de communes



2012 a été pour la communauté de communes une année importante en terme de réalisation. Avec, dans le domaine de la petite enfance le début de la construction du multi accueil de Cinq Mars la Pile qui permettra, par la suite, d'accueillir 20 « petits ».

Cette année a vu également, le début de la construction de la gendarmerie de Château la Vallière, nouvelle compétence de C.C.T.N.O., un projet similaire sur la commune de Savigné sur Lathan est en cours.

Autre domaine très important : la santé. Le choix de la communauté de communes de transformer l'actuel cabinet médical de Château la Vallière en Maison de Santé a été, non seulement validé, mais également engagé avec un début de travaux pour janvier 2013. 13 praticiens vous accueilleront (médecins généralistes, infirmières libérales, orthophoniste, nutritionniste...) : une vraie Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le logement, compétence forte de la communauté de communes, permet depuis cette année la rénovation des façades ainsi que l'amélioration de l'habitat (diagnostics thermiques, adaptation des logements, ...). On trouve également dans cette compétence un projet de logement social : la création d'un foyer pour jeunes travailleurs, implanté sur la commune de Langeais, qui permettra aux jeunes âgés de 16 à 30 ans de se loger facilement et d'avoir accès à de multiples services (restauration, laverie, salles de réunion, activités socio-éducatives, ...)

L'opération TNO Création Développement permet toujours aux artisans et commerçants de notre territoire d'obtenir des subventions liées aux investissements (achat de matériel, aménagements immobiliers, ...).

Et enfin pour découvrir, ou redécouvrir, notre territoire, la compétence tourisme travaille sur divers projets tels que : la mise en place de boucles vélo, la réalisation de sentiers pédestres autour du lac de Rillé, ou encore l'aménagement futur du lac de Château la Vallière. Vous le voyez, la Communauté de Communes est votre partenaire au quotidien.



Relais Emploi Solidarité

Cette structure d'insertion œuvre sur les cantons de Neuvy le Roi, Neuillé Pont Pierre et Château la Vallière. Elle a permis en 2012 à 182 demandeurs d'emploi de travailler pour 48400 heures (soit 30.12 en équivalent temps plein).

Le RES doit être connu des demandeurs d'emploi et des utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, ...) afin de contribuer au maximum à cette action d'insertion particulièrement utile dans un contexte économique difficile.

Accueil de Château la Vallière ou à l'antenne de la Mission Locale
Tours Nord. Tél. : 02.47.29.31.20 ou 06.62.48.70.19



RELAIS EMPLOI SOLIDARITE
association intermédiaire

Une réponse simple
près de chez vous

02 47 29 37 12

1 bis, rue de la Besnardière
37370 Saint-Paterne-Racan
E-mail : solidarite.relaisemp@free.fr